



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Atelier Point de chute

Prévention des risques de chutes



POURQUOI ?

Prévenir les risques de chute, c'est mettre tout en œuvre pour un maintien à domicile tout en conservant une bonne qualité de vie.

Reprenez confiance afin de rester autonome !

POUR QUI ?

Pour celles et ceux qui souhaitent retrouver confiance avec l'assurance de se mouvoir en toute sécurité, quel que soit leur âge.

Vous avez peur de chuter ? Alors cet atelier est fait pour vous.

OBJECTIFS

Les participant-es pourront

- aborder l'origine des chute, les risques et les causes
Dr Tommaso De Francesco, médecin généraliste et gériatre
- savoir ce qu'il est possible de faire de manière adaptée
M. Stefan Margot, physiothérapeute, cabinet En Equilibre
- apprendre à faire face aux problèmes d'équilibre et aux chutes
Mme Marine Bardot, ergothérapeute, cabinet En Equilibre

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES

Maximum 15 inscriptions prises par ordre d'arrivée.

QUAND ET OU ?

Mercredi 6 mars 2024, de 18h30 à 20h30

A Morges, 5 min. à pied de la gare CFF et/ou Parking des Sablons.
L'adresse exacte sera transmise avec la confirmation de l'inscription.

COÛT

CHF 80.- TTC pour l'atelier (non membre CHF 120.-)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.
L'inscription se fait au moyen de la fiche « bulletin d'inscription ».

Atelier Point de chute

Bulletin d'inscription

Nom

Prénom

Date de naissance

Je suis au bénéfice de l'AVS l'AI

Adresse

No postal & localité

N° tél. privé N° natel

E-mail

Je m'inscris à l'atelier Point de chute, à Morges, le 6 mars 2024

Date : Signature :

Je ne suis pas membre de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme et souhaite le devenir

Membre individuel (CHF 40.-/année)

Membre couple (CHF 60.-/année)

Merci de retourner votre bulletin d'inscription par poste ou scanné par e-mail à info@lvr.ch

Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1110 Morges
tél. 021 623 37 07

Une confirmation de participation vous sera adressée avant le début du cours.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX ATELIERS

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou de supprimer l'atelier.

Une confirmation-facture est envoyée avant le début des ateliers.

La finance de l'atelier est à verser avant le premier jour.

En cas de renonciation de votre part avant l'atelier :

- sans nous avoir prévenus par écrit, le prix de l'atelier doit être honoré ;
- moins d'une semaine avant le début de l'atelier, une participation aux frais d'inscription de Fr. 50.- est demandée.

Aucun remboursement ne sera pris en compte en cas d'absence (maladie ou autres) à l'atelier.

Les assurances sont à la charge du ou de la participant-e.

En collaboration avec le centre de rééducation physio-ergo Morges En Équilibre.

**Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1110 Morges**

tél. 021 623 37 07

info@lvr.ch

www.lvr.ch



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité